

Cycle de conférences
« Échanger pour mieux comprendre »

ACTES DE LA CONFÉRENCE

« La citoyenneté à l'épreuve
de la mondialisation »

Casablanca, jeudi 17 mars 2016



FONDATION
Attijariwafa bank



FONDATION **Attijariwafa** bank

Tous les actes des conférences du Cycle « Échanger pour mieux comprendre »
sont disponibles sur le site institutionnel : www.Attijariwafabank.com

Pôle Édition & Débats

ACTES DE LA CONFÉRENCE
Casablanca, jeudi 17 mars 2016

M. Driss Jaydane, Écrivain et Enseignant.

M. Mehdi Alioua, Sociologue et Enseignant à Sciences Po Rabat.

Modération

M. Redouan Mfaddel, Économiste et Chroniqueur Radio.

Pôle Edition & Débats

Mouna Kably, Responsable

Senam Acolatse, Chef de projets



Mot de bienvenue

Mme Saloua Benmehrez, Directrice Exécutif Communication Groupe, Attijariwafa bank.

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette nouvelle édition du cycle de conférences « Échanger pour mieux comprendre » de la Fondation Attijariwafa bank. Ce soir, nous allons nous pencher sur « l'avenir de la citoyenneté dans un contexte de mondialisation », une problématique qui se pose à nous avec une grande acuité, à l'heure où prédominent Internet et les réseaux sociaux.

Je me réjouis de voir parmi nous ce soir, une présence importante de jeunes, étudiants, enseignants et acteurs de la société civile. Si le sujet de cette conférence nous interpelle tous, il concerne en premier lieu notre jeunesse et son avenir. Car à travers les choix qu'elle opère aujourd'hui, se dessine déjà le Maroc de demain.

Comme l'a déclaré Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu L'Assiste dans son message adressé, le 20 août 2012, à la Nation : « Jeunes du Maroc, vous êtes la vraie richesse de la nation, compte tenu du rôle que vous assumez en tant que partie prenante dans le processus d'évolution sociale de votre pays. Vous jouissez de la citoyenneté pleine et entière, avec les droits et les obligations qui en découlent, et la nécessité de vous investir de

manière constructive dans les transformations que connaît la société, tout en demeurant attachés aux constantes de l'identité nationale et ouverts aux idéaux universels ». Fin de citation.

En ce 21^{ème} siècle, le défi qui se pose à nous est grand car la citoyenneté est sans cesse redéfinie, parfois bridée. Il nous appartient de la préserver, de la consolider à travers nos lois mais aussi nos actes et nos engagements au service de la collectivité.

Il est vrai que la mondialisation est effective et elle s'impose à nous. Nul ne peut contester cet état de fait. Nos jeunes sont nés dans ce monde globalisé et ils y baignent. Ils sont familiarisés avec les règles du libre-échange, les technologies de l'information, le numérique et les réseaux sociaux. En s'affranchissant de la notion de frontière, les réseaux sociaux sont en train de redéfinir la nature-même du lien historique entre la citoyenneté et l'État Nation.

Aussi, l'on peut dire sans hésiter : « Être un citoyen du Maroc au 21^{ème} siècle, c'est être un citoyen du monde ». Mais il nous incombe aussi de former notre jeunesse pour qu'elle soit en mesure d'en comprendre les enjeux et d'en saisir les opportunités, au lieu d'en subir uniquement les contraintes.

Dans la plupart des pays, la mondialisation a mis à l'épreuve la citoyenneté, au risque même de remettre en question les droits et acquis sociaux, politiques et culturels des populations locales. Le Maroc a fait le choix de la libéralisation et de l'ouverture progressive de son économie dès le lendemain de l'Indépendance, en adoptant le cadre législatif adéquat et en engageant les réformes nécessaires. Mais ce processus de réformes doit être permanent et notre capacité d'adaptation continue, face un environnement globalisé, en perpétuelle mutation. Pour l'heure, le Maroc a réussi à préserver les fondamentaux sociaux et culturels grâce à la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste et à l'ancrage historique de notre nation.

Mais, entretemps, notre pays, qui était une terre de transit vers d'autres espaces géographiques comme l'UE, est devenu, en vingt ans, une terre d'immigration à part entière. Aujourd'hui, le Maroc accueille sur son territoire, un nombre croissant d'hommes et de femmes d'horizons divers (ils étaient 87 000 étrangers en 2014 selon le HCP), qui y ont créé leur espace de vie, aux côtés du peuple marocain. Il nous semble opportun de réfléchir aujourd'hui, à la stratégie à adopter pour intégrer ces communautés et faire de leurs membres, des citoyens marocains à part entière.

Au cours de cette rencontre nous allons donc tenter, avec nos invités, de répondre à trois questions fondamentales qui nous préoccupent tous, quels que soient notre âge et notre appartenance sociale :

- Dans un monde de plus en plus interconnecté, quelle place occupe encore la citoyenneté vis-à-vis d'une nation ?

- Comment concilier notre culture et nos traditions qui font notre identité marocaine, avec la modernité ? En clair, comment rester Marocain dans ce monde devenu « un village planétaire » ?

- Comment faire des étrangers résidant au Maroc, des citoyens à part entière ?

Pour nous éclairer sur ces questions importantes, nous avons fait appel à deux intellectuels de renom, M. Driss Jaydane, Enseignant et écrivain et M. Mehdi Alioua, Sociologue et enseignant à Sciences Po Rabat, que je remercie d'avoir répondu à notre invitation. La modération sera assurée par M. Redouan Mfaddel, Économiste et chroniqueur.

Au sein du groupe Attijariwafa bank, la citoyenneté est la première de nos cinq valeurs, aux côtés du leadership, de l'engagement, de l'éthique et de la solidarité. Cette valeur essentielle dans l'ADN de notre Groupe est constamment traduite dans nos actions, notamment à travers les actions initiées par la Fondation Attijariwafa bank en faveur du soutien à l'art, de l'éducation et du débat citoyen qui nous réunit aujourd'hui.

Je suis convaincu que cette rencontre nous permettra à tous de redécouvrir les ressorts de la citoyenneté marocaine et les moyens de la préserver, tout en demeurant fidèle à notre tradition d'ouverture et de tolérance.

Je vous souhaite une excellente conférence.



M. Redouan Mfaddel, Économiste et Chroniqueur Radio Modérateur de la conférence

Bonsoir à tous. Je suis très heureux d'être parmi vous dans le cadre du cycle « Échanger pour mieux comprendre ». Nous avons parmi nous, ce soir, deux éminents philosophes et sociologues qui sont, à la fois, des penseurs et acteurs de la société civile.

M. Driss Jaydane est écrivain-chroniqueur, il participe activement aux débats organisés dans le cadre du café Politis.

M. Mehdi Alioua est professeur-sociologue, il dirige plusieurs études sur les migrants et la transnationalité. Il est précurseur, à la fois dans le discours et les écrits sur le sujet de la migration subsaharienne.

La conférence d'aujourd'hui est consacrée à la notion de la citoyenneté parce qu'elle constitue l'un des enjeux du développement économique et social de notre pays. Attijariwafa bank est une banque engagée dans la mondialisation, qui porte partout les valeurs du Royaume. Elle est aussi l'un des acteurs de la citoyenneté. Ce qui prouve que la citoyenneté ne concerne pas

uniquement les personnes physiques ; elle concerne également les personnes morales engagées comme les associations, certaines entreprises et des organisations non gouvernementales qui, sans cesse, redéfinissent la notion de citoyenneté.

Le sujet de la citoyenneté est vaste. À l'aune de la mondialisation, on assiste à la prédominance du marché sur la démocratie, du consommateur sur le citoyen. Ainsi, la mondialisation a érodé le pouvoir régulateur de l'État.

J'aimerais, en premier lieu, interroger M. Mehdi Alioua sur la genèse de la citoyenneté et son évolution depuis la Grèce antique, à nos jours. Aujourd'hui, ce concept a évolué, il n'est plus réservé aux nationaux d'un pays. Il concerne également les migrants et les étrangers qui se voient conférer des droits sociaux, politiques et civiques.

Comment peut-on appréhender cette notion plus élargie et universelle de la citoyenneté par rapport à celle plus restrictive de la Grèce antique ?



M. Mehdi Alioua, Sociologue, Enseignant-chercheur à l'Université Internationale de Rabat

Je vous remercie pour l'invitation.

Pour être clair, il y a un imaginaire de la citoyenneté. Si on se plonge dans la Grèce antique, il est quasiment impossible de trouver un fil linéaire entre ce que nous entendons aujourd'hui par citoyenneté, et ce qui a pu l'être sous la Grèce antique.

Jadis, la citoyenneté renvoyait à l'appartenance à une communauté et à la participation à la sphère politique. À Athènes, pour prétendre au statut de citoyen, il fallait être issu de parents tous les deux athéniens.

Au fil des siècles, la citoyenneté a évolué notamment avec l'avènement de l'Empire romain. Le mot citoyenneté vient du latin qui

signifie « droit de cité ». Rome instaure des degrés de citoyenneté différents, mais avec l'élargissement de l'Empire romain, le droit de cité sera progressivement accordé aux peuples des pays occupés.

La citoyenneté moderne naîtra avec le capitalisme dans les cités modernes, et la bourgeoisie devient synonyme de citoyenneté. Le bourgeois est l'habitant du bourg ; il a le droit de cité dans la ville, sans être forcément un commerçant ou un religieux. À partir du moment où l'on a le droit de vivre dans la ville, on bénéficie de droits politiques. Les bourgeois s'émanciperont progressivement du pouvoir féodal.

M. Redouan Mfadel

Driss Jaydane, on considère aujourd'hui que la citoyenneté s'étend des droits civiques politiques, aux droits sociaux et civils. Comment voyez-vous cette évolution par rapport à la notion de citoyenneté qui est aujourd'hui considérée aussi sous l'angle socioéconomique ? On est citoyen quand on est en capacité d'exister dignement et d'assouvir ses besoins économiques et sociaux élémentaires. Est-ce qu'on pourrait finalement être citoyen sans avoir d'emploi et sans avoir les moyens de subsistance élémentaire ?



M. Driss Jaydane, Ecrivain et Enseignant

Merci pour votre invitation. Pour compléter la genèse, il y a une dimension de la citoyenneté qui relève de l'abnégation.

Pour Aristote, « la cité grecque est en grand ce que l'homme est en petit ». Il y a un rapport micro/macro, de sorte que dans la cité grecque, l'homme, s'il n'est pas citoyen, c'est-à-dire que s'il ne se rend pas trois fois par semaine à l'Agora, soit pour proposer des lois, soit pour voter, il ne peut plus rester citoyen. Ainsi, la citoyenneté est un devoir, un métier et un travail.

Dans ses écrits politiques, Aristote explique que le citoyen est un homme libre. À la maison, il est le père qui commande et ses enfants lui obéissent. La cité est le seul endroit où le citoyen peut exercer pleinement et librement sa citoyenneté sans être rattaché à un lien familial. Dans la cité, il entretient un lien avec les autres citoyens. Mais ce lien ne peut se perpétuer que s'il exerce son métier de citoyen. Il doit aussi abandonner des prérogatives qui favorisent l'enrichissement personnel comme le commerce. D'une certaine manière, la citoyenneté est la religion politique des grecs. Pour être citoyen, il faut faire de la philosophie, de l'enseignement et de la spiritualité politique.

La citoyenneté renvoie à la différenciation entre l'espace public et l'espace privé lié à la propriété. Pour Jean-Jacques Rousseau, tout le problème provient du droit de propriété. Dès lors qu'on possède quelque chose, cela marque la fin des relations naturelles entre les êtres humains,

la fin de la compassion, la fin de la relation entre les hommes emprunte de pureté et de désintéressement.

Aujourd'hui, le citoyen et la citoyenne sont ces deux êtres qui vont faire leur métier de citoyens dans l'espace public, c'est-à-dire qu'ils réalisent des choses pour la cité. Le grand dilemme qui se pose à ces citoyens est de concilier l'enrichissement, le travail et la professionnalisation d'un côté et la nécessité de faire quelque chose pour la cité, de l'autre. L'on constate que cette contradiction s'installe car on doit sans cesse se demander comment préserver l'espace public sans qu'il ne soit dévoré par la sphère privée. Aujourd'hui, l'on assiste à une forme de lutte entre l'espace public et l'espace privé.

Rome a inventé la « Caritas », qui va donner le terme « caritatif », qui est la définition des liens entre les citoyens. Dans la cité du philosophe arabo-musulman Al Fârâbî, l'idée de « Caritas » est omniprésente car les citoyens sont liés entre eux par des liens éthiques et moraux. Ils s'occupent les uns des autres ; ils répondent aux besoins des plus vulnérables. Ainsi, cela confirme que la citoyenneté est un devoir bien plus qu'un droit.

Avec l'avènement de la modernité et de la privatisation des droits, la citoyenneté prend alors la figure de droit. Auparavant, la citoyenneté était emprunte de devoirs ; cela supposait que l'on se donne entièrement à l'autre pour garantir la pérennité de la cité.

M. Redouan Mfaddel

La citoyenneté, telle que Driss Jaydane l'a rappelée, comporte trois dimensions : les droits civils liés aux libertés fondamentales ; les droits politiques liés à la participation à la vie politique garantie à chaque citoyen et les droits sociaux. Pourtant, dans ce monde d'incertitudes et de difficultés, la préoccupation des jeunes porte en priorité sur les droits économiques et sociaux. La participation à la vie politique ou la légitimité du politique est secondaire à leurs yeux. La mondialisation, qui érode les pouvoirs de régulation de l'État et sa capacité à être efficace, est une des principales causes de ce désintérêt. Cependant, cette jeunesse éprouve le désir d'exercer pleinement ses libertés fondamentales, notamment le droit à la dignité, à travers ses droits économiques et sociaux. Peut-on en conclure à une mutation, d'une citoyenneté auparavant politique et civique, vers une citoyenneté faite d'individualisme ? Et, l'individualisme est-il finalement compatible avec la notion de citoyenneté, de compassion, de solidarité ?



M. Mehdi Alioua,

Je voudrais replacer votre question dans un contexte plus large. L'individualisme, que l'on observe avec la mondialisation, n'est que l'émanation d'une étape intermédiaire, mais cruciale, par laquelle passent toutes les sociétés. C'est l'étape des révolutions politiques et industrielles.

Au Maroc, cette étape a été vécue de manière violente. La modernité est arrivée de manière contrariée avec la colonisation. La phase de l'industrialisation a bouleversé les rapports sociaux ; le travail a profondément transformé la manière de nous organiser. Elle a été à la base des plus grandes migrations de l'humanité : des campagnes vers les villes, des villes vers de plus

grandes villes, etc. La modernité a également provoqué des changements de la cellule familiale et y a entraîné de nombreux bouleversements. Ainsi, la question de « l'individu tout puissant » apparaît avec le romantisme allemand, au milieu du 19^{ème} siècle. Cette notion nouvelle de l'individu reste très éloignée de celle qui existait dans la Grèce antique. La question de l'émancipation de ce nouvel individu devient alors essentielle. Le sociologue allemand Norbert Elias explique dans son ouvrage « La civilisation des mœurs », le moment clé de cette transformation de la notion de citoyenneté. Au moment de ce changement profond, des Bourgeois avaient réussi à s'affranchir du pouvoir féodal. Ceux

qui ont échoué, ont dû migrer vers d'autres terres, à travers toute l'Europe. Les bourgeois affranchis vont alors entrer en concurrence avec les aristocrates qui, en dépit de la perte de leur pouvoir féodal, sont restés de grands propriétaires terriens. La concurrence s'organise alors entre d'un côté, les aristocrates, propriétaires terriens possédant le savoir-faire et les manants (propriétaires terriens plus modestes), et de l'autre, les bourgeois, détenteurs du capital et du savoir-faire technologique. Cette étape-clé va accélérer la transformation de l'Europe et va profondément bouleverser la notion de citoyenneté.

La question de l'émancipation et de l'amélioration des conditions matérielles étant au centre de cette concurrence, les conflits et les guerres qu'elle engendre vont alors transformer la société par le haut. Puis, cette transformation va, progressivement, se diffuser dans l'ensemble du processus social. Ainsi, la citoyenneté adopte une autre définition : « On est citoyen parce que l'on est libre et émancipé ». Aujourd'hui, en

Europe, ce désir d'émancipation et de liberté est parfois poussé à l'extrême, jusqu'à l'absurde, puisque l'on est citoyen parce que l'on refuse tout et que l'on est capable de faire sauter tous les carcans de la société, sans en mesurer toutes les conséquences.

Ce moment charnière de l'histoire de l'humanité, nous a également impactés ici au Maroc. Sans la colonisation, nous aurions gardé une autre conception de la citoyenneté. Mais l'introduction, par le colonisateur, d'une nouvelle conception de la politique et du mode de production, métamorphose les tribus ayant prêté allégeance au Souverain en tant que citoyens. D'autre part, la résistance à la colonisation étant un mouvement d'émancipation et de recherche de liberté, celle-ci transforme les tribus en citoyens et fait du Maroc un État-Nation.

Tous ces événements expliquent les raisons qui placent la liberté et l'émancipation au cœur du projet de société et des individus, et éclairent sur les évolutions actuelles de ces notions.

M. Redouan Mfaddel

La mondialisation, comme je l'ai rappelée tout à l'heure, a consacré le Marché par rapport à la démocratie, le consommateur par rapport au citoyen. Et le corollaire de cette mondialisation a été la libéralisation des échanges, la financiarisation de l'économie, les délocalisations, etc. Mais il ressort des discussions avec les jeunes une idée forte : l'État a perdu son pouvoir de régulateur. On constate donc une érosion de son pouvoir régalien qui débouche sur une remise en cause même de sa légitimité et de la représentation démocratique traditionnelle.

Comment percevez-vous, Monsieur Jaydane, cette difficulté liée à la mondialisation et à la redéfinition de la citoyenneté par la recherche d'une meilleure efficacité et d'une plus grande proximité dans la réponse aux attentes de la jeunesse ?



M. Driss Jaydane

Il faut noter tout d'abord que la société de consommation est une création récente. Sa naissance remonte au milieu du 20^{ème} siècle et a constitué une rupture importante dans l'histoire de l'Humanité. La naissance de cette société de consommation constitue un moment de rupture majeure car elle met, à tous les niveaux, les individus en situation de réception.

À ce jour, nous ne mesurons toujours pas encore toutes les conséquences de ce type de société. Théorisée largement par le philosophe français Jean Baudrillard, cette société de consommation ne s'appuie pas sur le lien social. C'est plutôt un énorme marché qui s'offre aux individus, tout en prétendant s'adresser à leur liberté.

Il est important de rappeler qu'en principe, le citoyen est émetteur de sa citoyenneté ; il l'assume et en est responsable. Il est en devoir vis-à-vis de la Cité. Or, dans la société de consommation, le citoyen est en situation de réception, et n'est donc plus émetteur de cette citoyenneté et de ses valeurs. Désormais, il émet un discours ou un bien marchand. La production et la consommation se substituent aux devoirs envers la Cité. Ainsi, l'industrialisation du plaisir va transformer une société basée sur la politique, sur des valeurs, des devoirs et sur l'engagement, en une société où « consommer est agir. » Dans nos sociétés contemporaines,

consommer devient un acte. Ne pas consommer donne aux individus le sentiment de ne pas avoir leur place dans la société. C'est un sentiment nouveau qui n'a pas existé depuis la création des sociétés humaines. Mais aujourd'hui, le consommateur et le client, nés au milieu du 20^{ème} siècle, sont les nouvelles figures de la citoyenneté.

Cette situation reflète concrètement la logique de privatisation des sociétés qui règne aujourd'hui. L'exemple parfait de ce bouleversement est la consécration du client sur le citoyen. Malheureusement, pour être bien accueilli, bien traité aujourd'hui, il faut être un client. La réalité démontre que la politesse n'est désormais réservée qu'au client. Il se pose ainsi cette question : qu'est-ce encore la citoyenneté, dès lors que l'on n'est pas admis sur le listing des clients d'une compagnie d'assurance, d'un concessionnaire automobile, etc. ?

Le constat qui ressort de cette mutation est que le sens politique de la citoyenneté est finalement remplacé par celui du clientélisme (au sens étymologique du terme). Le respect n'est dû qu'au client.

Ce qui pose une autre question sur la vulnérabilité du « citoyen moderne. » La nécessité d'être client d'une compagnie d'assurance, pour bénéficier de soins, en cas de besoin, est malheureusement

devenue le dernier moyen pour l'individu de se sentir digne d'exister dans la société. Cette marchandisation totale qui commence dans les années 1940-50, nous a tous considérablement transformés.

Dès lors, qu'est-ce que la citoyenneté aujourd'hui? Comprend-elle l'acte d'achat ou la relation client comme étant une relation qui pourrait, dans 30 ans par exemple, remplacer la relation citoyenne? Sera-t-on finalement citoyen parce que client d'une banque ou d'une compagnie d'assurance qui, parce qu'elle veut perpétuer la relation client, va emprunter aux figures de la citoyenneté? La politique du client ou la politique commerciale prendrait à ce moment l'ascendant sur la politique, au sens large!

Ces questions sont très importantes car elles mènent à la notion d'entreprises citoyennes et soulèvent d'autres questions sur celles-ci. Qu'apportent ces entreprises à la réflexion politique? Quel message véhicule une telle entreprise sur la citoyenneté et la politique lorsqu'elle participe à l'effort d'alphabétisation, de lutte contre les maladies, d'offre de soins de santé, de prise en charge de la vulnérabilité?

Aujourd'hui, dans cette société post-moderne du 21^{ème} siècle, la figure du client est, peut-être, en train de devenir une figure de la politique. Mais alors, que remplace-t-elle et que donne-t-elle à penser sur la citoyenneté? Cette question mérite une profonde réflexion.

M. Redouan Mfaddel

Pour abonder dans le même sens, la mondialisation a, elle aussi, altéré le lien social! Le rapport à la citoyenneté et à l'État n'est plus le même qu'auparavant. L'accélération de la mondialisation et la gravité de la crise mondiale ont poussé à une remise en cause de l'État dans la plupart des pays européens. Dans ces pays, l'État est désormais décrié, qualifié d'incapable et même d'illégitime. D'où la montée de l'extrémisme dans nombre de pays d'Europe et aux États-Unis.

Comment percevez-vous la redéfinition de cette citoyenneté nouvelle à l'aune des outils nouveaux? Surtout à une période où il est question d'une citoyenneté horizontale et numérique, portée par le développement d'associations et d'ONG (Organisations Non Gouvernementales) capables de prendre en main des problématiques sociales et économiques, et de les porter dans l'espace public. Aussi, quelle peut être la redéfinition du rôle de l'État, notamment en ce qui concerne la décentralisation, pour plus d'efficacité et de proximité avec les citoyens?



M. Mehdi Alioua

Tout d'abord, je voudrais dire que je ne partage pas votre analyse à propos de l'effet de la mondialisation sur le lien social. Je pense, au contraire, que la mondialisation a accentué le lien social en changeant les termes ; que les États n'ont pas perdu tous leurs pouvoirs, mais restent toujours maîtres, en partie, de la situation. Et avec la phase critique que traverse le monde, l'on peut même dire que les États se raffermissent.

Ensuite, il existe un lien problématique entre citoyenneté et nationalité, deux concepts qui vont ensemble, sans pour autant avoir systématiquement la même signification. En arabe, le problème ne se pose pas. Les deux concepts sont désignés sous le même vocable. En français, cette distinction a du sens car elle porte sur deux registres différents. La citoyenneté renvoie à l'idée d'une communauté, d'une appartenance commune. La modernité ajoute à cette définition la nécessité de libérer les individus de certains jougs, en les rendant égaux devant le droit. Mais cette citoyenneté ne règle pas ipso facto la question de la représentation politique. Il faudra attendre tardivement pour dégager une nette distinction entre ces deux concepts. En France, c'est en 1882, durant la III^{ème} République, que la distinction entre citoyenneté et nationalité sera effective. Les Nationaux deviennent alors des Citoyens et acquièrent dès lors la capacité de participer à la vie politique et de voter. Cette évolution va consacrer la naissance de l'État-Nation. L'individu est désormais citoyen d'une nation représentée par un État.

Pour exemple, le Maroc est devenu rapidement un État-Nation parce qu'il est l'un des plus anciens

États du monde. Et l'incapacité des Marocains à s'unir pour lutter contre la colonisation française et espagnole sur le terrain militaire les poussera à se lancer dans la lutte politique. Ainsi, en luttant politiquement, ils se confrontent au concept de citoyenneté, et créent une nation. C'est cette révolution du Peuple et du Roi qui a créé l'État-Nation marocain. Mais il faut bien faire la distinction entre l'Etat, l'État-Nation et la Nation. Ce sont trois concepts différents, chacun avec sa spécificité.

Aujourd'hui, le terme « globalisation » me paraît mieux adapté que « mondialisation » au phénomène que nous vivons. La globalisation donne ce sentiment qu'une action est possible, virtuellement ou matériellement, à distance ou à proximité, partout sur terre, en un temps record. Cela donne l'impression que tout événement qui se passe au bout de la planète, nous affecte directement. Ainsi, le temps et la distance ne sont plus des données aussi déterminantes qu'auparavant. Cette situation influe considérablement sur l'un des pouvoirs fondamentaux dont disposait l'État sur les citoyens : la maîtrise du territoire. Par le passé, les citoyens avaient recours à l'État pour communiquer entre eux, à travers la Poste et les autres moyens de communication relevant de la gestion de l'État. Aujourd'hui, ce besoin de l'État est inexistant ou confiné dans de faibles proportions. C'est donc à une déterritorialisation de l'État, ou plutôt à une dénationalisation de l'État que l'on assiste. L'État existe encore, il reste toujours aussi puissant, mais s'est dénationalisé. Ce bouleversement peut changer la forme de la citoyenneté. Mais il faudrait, au préalable, comprendre cette phase que nous traversons.

M. Redouan Mfaddel

Pour vous, Monsieur Alioua, la mondialisation n'a pas eu d'effets pervers sur le lien social et le rapport à l'État, mais c'est pourtant le sentiment partagé par nombre de personnes. Les arguments pour soutenir cette thèse tournent autour des délocalisations, de la désindustrialisation de l'Europe, de la montée du chômage et de la pauvreté dans ces pays, de la recrudescence du populisme et des extrémismes. À cela, il faut ajouter la crise de la démocratie que vit la construction européenne, notamment avec la présence très active des lobbies au Parlement européen. Pensez-vous, Monsieur Jaydane, que la mondialisation a eu des effets pervers sur cette notion de citoyenneté ? Et comment faudra-t-il redéfinir l'État pour le rendre plus proche des citoyens ? La décentralisation, telle qu'elle est menée au Maroc, est-elle, à votre avis, une approche de solution viable en la matière ?



M. Driss Jaydane

La meilleure définition qui convient à la mondialisation est certainement la définition classique, c'est-à-dire : « l'internationalisation des faits sociaux, économiques, juridiques, scientifiques, etc. » Mais en soi, le terme mondialisation exprime, à la fois, beaucoup et peu de choses. La médiatisation importante du fait social amène les individus à s'identifier à des personnes ou à des personnages d'un événement qui se déroule

ailleurs que dans leur espace géographique immédiat. Ceci est perceptible à travers les nombreuses séries télévisées que proposent les chaînes de télévisions. D'ailleurs, la théorie médiatique explique que les séries télévisées sont devenues « l'alpha » et « l'oméga », une sorte de baromètre de la mentalité qui s'invente de nos jours.

Mais, s'agit-il réellement de la mondialisation ? Ou tout simplement s'agit-il de la capacité à disposer de figures universelles auxquelles s'identifient les individus ?

Ensuite, l'internationalisation du fait économique remonte bien plus loin dans le temps, au moment de la découverte de l'Amérique, et du développement

du commerce entre les continents. Accentuée par les nouvelles technologies, la circulation des valeurs monétaires et la création de richesses se sont affranchies de la notion de temps.

Sur le plan politique, la question reste entière. La mondialisation a-t-elle, politiquement, des effets sur notre quotidien ?

M. Redouan Mfaddel

Il y a quand même un petit bémol. La mondialisation a accéléré la vitesse des échanges de flux de marchandises, de capitaux, de matières premières. Mais le citoyen reste malgré tout « prisonnier » de son espace géographique national, même si, à travers les réseaux sociaux, il a dorénavant cette possibilité de voyager virtuellement dans le monde. Finalement, ce citoyen subit les événements qui se déroulent à d'autres endroits du monde !

M. Driss Jaydane

D'un point de vue personnel, cette citoyenneté, qui a émergé des révolutions telles que la révolution française, ne m'inspire pas grandement confiance. C'est une citoyenneté d'imposition que subit l'individu, sans autre forme de choix possible. Elle oblige les individus à être des citoyens. À l'inverse, je reste attaché à l'idée grecque de la citoyenneté conçue comme un devoir, un travail vis-à-vis des autres. Aujourd'hui, la meilleure définition de la citoyenneté est donnée par la société civile ou le monde caritatif qui s'investit auprès des autres. Cette idée de la citoyenneté est très forte dans la pensée du philosophe Al Fârâbî.

On note ainsi des passerelles intéressantes sur la conception de la citoyenneté, entre la Grèce et le Monde arabo-musulman. Pour les deux civilisations, la citoyenneté s'exerce dans un espace géographique bien déterminé, dans lequel l'individu détient le pouvoir sur sa vie et ses actions. Le citoyen n'a aucune emprise sur des événements qui se déroulent en dehors de ces limites géographiques. La mondialisation peut donc mettre la citoyenneté à l'épreuve dans le domaine politique, économique, financier, juridique ou autre. Mais je ne crois absolument

pas que l'on soit empêché d'être citoyen. Les personnes morales et les institutions étatiques, par certains aspects spécifiques et des questions de souveraineté, peuvent être soumises à des restrictions. Mais la question de la citoyenneté est toujours liée à l'individu, que celui-ci soit pris en tant qu'entité unique ou groupe. Ce qui ramène à la question du territoire de la citoyenneté. D'ailleurs, l'expression « citoyen du Monde » vient de Diogène, ce philosophe grec, arrivé d'Asie Mineure, qui vivait dans un tonneau. Il disait aux Grecs, « regardez au-delà des murs de la cité ». De nos jours, cette expression mérite d'être reformulée différemment. Le citoyen dispose-t-il aujourd'hui du pouvoir sur sa propre vie, du pouvoir d'agir avec les autres et pour les autres ?

Le citoyen d'aujourd'hui, c'est l'individu qui milite et qui s'occupe des autres de conditions beaucoup moins favorables. Je ne crois pas que cette définition de la citoyenneté, probablement la plus juste de cette notion, ait du mal à coexister avec la mondialisation.

Autrement dit, je ne suis pas certain que la notion de citoyenneté soit incompatible avec la mondialisation.



M. Redouan Mfaddel

Vous concluez sur l'engagement citoyen, une notion très intéressante pour la suite du débat. Cette jeunesse qualifiée de dépolitisée montre finalement une volonté de faire la politique, mais autrement. Avec l'utilisation des réseaux sociaux, se sont développés des instruments nouveaux d'information, de partage, de regroupement, de dénonciation, etc. Nous l'avons constaté lors des protestations contre le blocage des VoIP ou encore lors de la mobilisation pour la défense de l'intégrité territoriale du Maroc. Des jeunes, non politisés, se sont saisis de cette problématique à travers les réseaux sociaux et ont partagé l'information.

Ce type d'initiatives augure d'un genre nouveau de politisation via les réseaux sociaux mais aussi le réseau associatif. Ces communautés nouvelles se distinguent à la fois par leur réactivité, leur sens du partage, leur volonté de s'informer. Elles dénoncent les abus et s'approprient les enjeux les plus importants pour notre pays.

M. Mehdi Alioua

J'ai toujours pensé pour ma part que les jeunes sont très politisés. De fait, la jeunesse est une période de la vie où l'on découvre la politique, où l'on remet en cause les systèmes bien installés dans des carcans traditionnels, tout comme l'autorité parentale.

Bien entendu, cette remise en cause est plus ou moins frontale, parfois violente, ou au contraire pacifique, selon les contextes. Ces réactions varient selon les conditions, notamment, matérielles. En effet, il faut aussi avoir les moyens de ses ambitions d'émancipation. La jeunesse marocaine cherche, depuis de nombreuses années, à s'émanciper de ces carcans ; elle est très politisée, mais on ne lui tend pas toujours le micro. Il est vrai qu'au début des années 2000, on lui a offert une scène, à travers

par exemple L'Boulevard et la culture urbaine, à Casablanca. Puis, la profusion des radios libres a libéré la parole. Toutefois, ce n'est pas parce qu'aujourd'hui, on entend mieux la jeunesse qu'elle n'existait pas auparavant. La jeunesse marocaine a, depuis de nombreuses années, revendiqué sa place. Aujourd'hui, la multiplicité des médias et des canaux d'expression a un effet de miroir grossissant sur ce phénomène lié au rôle de la jeunesse marocaine.

Pour revenir à l'internationalisation, je préférerais parler de « transnationalisation » (qui traverse les nations), face à l'augmentation du nombre de binationaux dans le monde. Ce sujet doit être traité par le Maroc car nombreux sont les Marocains binationaux. Mais nous avons aussi,

de plus en plus d'étrangers qui naissent et vivent au Maroc et qui mériteraient eux aussi, d'avoir accès à la nationalité marocaine. Ainsi, la transnationalisation regroupe donc les binationaux et les personnes de différentes nationalités qui agissent ensemble, même de manière virtuelle, en faveur de questions fédératrices.

À titre d'exemple, dans le mouvement du Printemps arabe, la place Tahrir revêt une importance particulière. Pour la première fois, la jeunesse égyptienne a occupé une place publique et pris

la parole dans « l'Agora » pour réclamer le changement. Cette initiative a changé la politique, non seulement en Égypte, mais dans l'ensemble des pays arabes, y compris au Maroc. Depuis le rassemblement des jeunes sur la place Tahrir, l'on ne peut plus faire de la politique comme par le passé et l'on ne peut plus traiter la jeunesse de la même manière. Symboliquement, cet acte de la jeunesse égyptienne est beaucoup plus fort qu'on ne le pense.

M. Redouan Mfaddel

Driss Jaydane, comment expliquer le rejet des leviers classiques de la représentation démocratique, à savoir les partis politiques ? On voit bien que la jeunesse s'arroge le droit d'exercer sa citoyenneté autrement, en s'engageant dans les associations et les ONG. Ce qui donne le sentiment que les relais traditionnels sont essoufflés.

M. Driss Jaydane

Dans les années 40, 50 et 60, et même 70, les partis politiques avaient une fonction éducative. Par exemple, les jeunes qui rejoignaient l'USFP, atteignaient, au terme de 10 années de militantisme, le niveau d'un docteur en sciences politiques ! Les jeunes lisaient, se prêtaient au commentaire politique, ils apprenaient à s'exprimer en public et à convaincre, ils maîtrisaient la dialectique. De sorte qu'un militant de l'USFP ou du PPS était un citoyen éminemment construit par le parti politique. Ces partis ont cessé d'éduquer et de former les jeunes pour devenir des ordres contemplatifs qui ne remplissent plus leur fonction initiale. Cela témoigne d'une crise des partis politiques.

Je pense que la citoyenneté s'adapte à chaque fois que le contexte change. Au final, qu'est-ce que la citoyenneté au sens d'Aristote ? La citoyenneté consiste à sortir de chez soi pour aller s'occuper de la Cité. Cette définition qui est universelle, reste la plus forte. Quand les

jeunes égyptiens sont sortis sur la place Tahrir, ils ont réalisé un acte citoyen dans un contexte de crise. La citoyenneté ne mourra jamais et est perpétuelle.

Ce qui fait qu'à un moment donné, des individus, en leur âme et conscience, trouvent insuffisante leur simple activité professionnelle et familiale, et tentent de s'intéresser à la cité. Le citoyen est un individu en insuffisance perpétuelle. Il estime qu'il doit constamment faire quelque chose, en plus de ses activités individuelles. À mon avis, c'est la seule définition que l'on puisse conserver de l'héritage grec et romain, mais aussi arabo-musulman. Réseaux sociaux ou pas.

Quand des personnes se mobilisent sur les réseaux sociaux, ils sortent symboliquement de chez eux. Mais attention, le symbolique ne remplace pas le réel. Il n'est pas possible de télécharger l'espace physique ou le contact avec nos concitoyens. Il faut aussi aller à la rencontre des autres. Restons attachés à cette définition grecque de

la citoyenneté : le citoyen doit quelque chose aux autres et à son environnement immédiat. Dans le cadre de la mondialisation, l'on peut très bien décider d'embrasser un combat qui engage la planète, tel que l'écologie ou la lutte contre la famine par exemple. Mais on ne peut s'occuper de la famine à l'autre bout du monde. En revanche, si un problème concerne toute l'Humanité, il nous touche aussi dans notre pays. Je préfère parler

d'internationalisation des faits qui passent du particulier à l'universel.

La métaphore de la « frugalité » est très intéressante : le citoyen est celui qui sert, mais qui ne se sert pas. La citoyenneté a de ce fait une dimension spirituelle. Il faut se poser la question : que puis-je faire pour les autres pour m'enrichir intérieurement ?

M. Redouan Mfaddel

Dans ce monde globalisé ou transnational, comment préserver son identité, son patrimoine culturel et ses traditions ?

M. Mehdi Alioua

Il est compliqué de parler d'identité. Il est plus intéressant à mon sens de parler d'appartenance, du vivre ensemble et du sens commun. La notion d'identité est tellement complexe que je préfère parler de concept d'identification. L'appartenance veut dire : comment rester Marocain, sans être dilué dans cette transnationalisation ? Je pense que les Marocains sont les mieux armés au Monde pour ne pas céder à cette dilution. Pourquoi ? Parce que nous sommes une terre très ancienne de confluences. Il n'y a pas beaucoup de régions dans le monde qui sont des terres de confluences comme le Maroc.

Terre de confluences est une notion intégrée dans notre Constitution de 2011. Plusieurs peuples ont traversé cet espace et ils ne sont pas restés enfermés dans leur communauté, c'est une réalité historique. Certes, ils ont conservé des spécificités linguistiques et religieuses, mais les arabes qui sont venus au Maroc, se sont « berbérisés » et les berbères se sont arabisés. C'est ce mélange qui fait que nous sommes capables, sans difficulté, de nous articuler à la globalisation. La globalisation est d'abord

la possibilité de disposer de territoires virtuels dans lesquels il faut être en mesure de s'ancrer.

Mais comme l'a dit Driss Jaydane, au bout d'un moment, le virtuel ne fonctionne plus ; d'où la nécessité de basculer vers la réalité. Quand des peuples ont été capables pendant des siècles, et par-delà leurs différences religieuses et linguistiques, de vivre et d'évoluer ensemble, alors ils sont capables de se fondre dans un monde globalisé, sans renier leurs origines.

La preuve que les Marocains sont capables de s'ouvrir sur le monde, est que nous sommes un peuple de migrants. On dit que la misère fait fuir la plupart de nos compatriotes. C'est en partie vrai car on part pour améliorer ses conditions de vie. Mais si les migrants ne fuyaient que la misère, il y aurait dans le monde, des milliards de migrants !

Partir, c'est aussi être capable de s'adapter ailleurs. En Europe, la crise n'est pas une crise de l'immigration, mais une crise culturelle et démocratique. D'ailleurs, les Marocains du Monde se sont parfaitement adaptés à leurs

pays d'accueil. Au point qu'ils sont les citoyens nationaux qui obtiennent le plus, la citoyenneté d'un autre pays que le leur ! Les Marocains deviennent Hollandais, Espagnols, Français, Italiens,...devançant tous les migrants des autres pays. Seul le Mexique devance le Maroc, mais en restant centré sur les États-Unis. Demain, il y

aura des Marocains chinois, si la Chine s'ouvre. Aucun problème, les Marocains sont prêts. Le Maroc a développé un modèle exceptionnel, en prenant soin de ces Marocains du Monde. Sans doute, n'avons-nous pas conscience que nous avons-là un modèle de citoyenneté spécifique et qui fonctionne.

M. Redouan Mfaddel

La citoyenneté ne se réduit pas à une religion, une couleur de peau ou à une catégorie sociale, ou encore à une catégorie d'âge. Comment préserver cette identité et ce patrimoine basés sur des traditions ancestrales, dans un contexte de mondialisation effrénée qui, parfois, altère le lien social ?

M. Driss Jaydane

La citoyenneté marocaine n'a aucun problème avec la mondialisation ; elle est hospitalière. Notre problème ne réside pas dans notre capacité à accueillir les autres. En revanche, nous sommes confrontés à des problèmes de chômage et de conditions matérielles d'existence insuffisantes. C'est ce qui crée des problèmes.

En réalité, notre capacité d'accueil ne date pas d'aujourd'hui. Le Maroc est une terre qui n'a cessé de produire une forme de citoyenneté, sans occulter les conflits et les violences. Être unique veut dire ne pas être fait d'une seule chose. Les positions de repli ne nous correspondent pas.

Le Maroc accueille un nombre croissant d'étudiants d'Afrique subsaharienne. La plus belle manière de prouver qu'on aime ce qu'on est (c'est-à-dire être Marocain), est de l'offrir aux autres, donner ce qu'on a de plus précieux. Le jour où les Camerounais, Sénégalais..., qui sont nés au Maroc, deviendront Marocains, on se sera faits, à nous-mêmes, un cadeau magnifique. La citoyenneté s'offre avec joie et avec fierté. Si on est fier de notre citoyenneté, il faut la partager avec les autres, s'ils en expriment la volonté. Attention, il ne faut surtout pas la leur imposer.

Embrasser une nationalité implique aussi des devoirs, comme le respect des lois du pays et en être fier.

Pour moi, il n'y a pas d'épreuve de la mondialisation. La citoyenneté telle que je la conçois, je l'exerce aussi bien dans ma rue qu'à l'échelle de la nation. Les Marocains du monde qui constituent la diaspora marocaine est, elle aussi, citoyenne. Elle s'occupe du Maroc, elle communique avec le Maroc, elle veut y participer politiquement. Cela témoigne de sa volonté d'exercer pleinement sa citoyenneté. La citoyenneté n'est pas une pantoufle ; elle est, au contraire, synonyme de mouvements et d'actions nouvelles. D'ailleurs, l'on remarque que de plus en plus de jeunes expriment l'envie d'initier des choses nouvelles pour leur pays.

Un citoyen peut aussi être un citoyen malgré lui. Comme Monsieur Jourdin qui fait de la prose sans le savoir. Assurer le syndic d'un immeuble est un acte citoyen. Une fois de plus, la définition d'Aristote est très intéressante. Il dit : « on ne peut pas ne pas être citoyen. » Tout être humain vivant dans la cité est citoyen car il veut entreprendre des choses pour la cité. Ainsi, la citoyenneté est comme l'air que nous respirons.

En revanche, on peut se poser une autre question : qu'est ce qui nous empêche d'être citoyen ? Ce n'est pas la mondialisation. Mais cela peut être les idéologies politiques de l'enfermement.

La citoyenneté fait bouger l'identité, et l'identité est mouvante continuellement, qui, à son tour, transforme la citoyenneté. L'acte citoyen peut être initié à tout âge et peut évoluer dans le temps.

Alors, les Marocains ont-ils une culture de la citoyenneté ? Oui, j'en suis convaincu. Mais cela suppose que le citoyen soit en mesure d'entretenir un lien avec son espace, avec son histoire et avec son environnement. Je connais peu de personnes qui ne sont pas animées de cette volonté de changer les choses autour d'eux. Encore une fois, nous avons tendance à considérer que la mondialisation aurait créé une sorte de citoyen virtuel. Personnellement, je n'y crois pas une seconde. On ne devient pas

citoyen sur les réseaux sociaux. De même, la mondialisation n'est pas l'école du citoyen, pas plus que les programmes ou les débats diffusés à la télévision.

La citoyenneté s'exerce ici et maintenant. Il s'agit d'un acte réfléchi et d'un engagement concret. Il n'est pas possible de s'occuper des situations lointaines, au-delà du regard. Certes, on peut s'en occuper intellectuellement, à travers l'écriture. Mais la vraie citoyenneté s'exerce dans l'environnement immédiat et le milieu dans lequel on vit. D'ailleurs Athènes est une cité et non un État. La notion de citoyen renvoie à la cité, donc elle est localisée. Et je pense que la régionalisation invite à repenser la citoyenneté pour s'occuper des problématiques de proximité.

En définitive, la mondialisation ne va pas nous enseigner quoi que ce soit en matière de citoyenneté. Et je ne crois pas non plus qu'elle peut nous en retirer.

M. Redouan Mfaddel

Nous sommes tous d'accord que la citoyenneté se matérialise par l'action. Mais tout de même, les réseaux sociaux ne permettent-ils pas aux jeunes de s'informer et de se rassembler, pour s'appropriier, de manière collective, des défis, des débats et des enjeux communs ? Les réseaux sociaux permettent aussi de créer des passerelles entre les individus notamment dans des domaines tels que la formation et le transfert de savoir ?

M. Mehdi Alioua

Oui et non. Personnellement, je viens de la sociologie des réseaux, une notion en rapport avec la sociologie urbaine. « Les réseaux sociaux » est en fait un néologisme tiré d'un concept sociologique. Mais Facebook, Twitter etc, sont en fait très éloignés du concept sociologique initial. Avec l'inflation de l'information, je ne suis pas sûr

que l'accès aux réseaux sociaux puisse rendre les utilisateurs plus citoyens et mieux informés. Tout d'abord, il y a trop d'informations, et beaucoup de désinformation. Pour digérer l'information, il faut être en mesure de se l'approprier et être convaincu de sa fiabilité. Pour cela, il faut être en mesure d'en identifier les canaux de transmission.



M. Redouan Mfaddel

Je retiendrai que le recours aux réseaux sociaux n'est pas la panacée. L'essentiel n'est pas uniquement de s'informer ou de nouer des contacts, mais de s'inscrire dans cet esprit de citoyenneté axé sur la proximité et sur l'action. La logique participative de proximité permettrait de redéfinir des leviers nouveaux plus efficaces en termes d'appropriation et de citoyenneté active.

La parole est à la salle pour une séance de questions/ réponses avec nos intervenants.

SÉANCE DE QUESTIONS/RÉPONSES AVEC L'ASSISTANCE

Question de Mme Hajjar Bouzekri, étudiante en Master GRH, Université Aïn Chock

En tant qu'acteur associatif, je pense que la citoyenneté s'exerce par l'action et non derrière un clavier. Par ailleurs, en tant que berbère originaire du Souss, je ressens une discrimination entre les citoyens selon leur origine.



Question de M. Abdelaziz Belmadani, collaborateur du groupe Attijariwafa bank

La citoyenneté est un ensemble de droits et de devoirs par rapport à un groupe. Mais nous devons sortir de ce raisonnement binaire : je suis citoyen du Maroc et seulement du Maroc. Je peux être, à la fois, citoyen du Maroc et du continent africain ; citoyen arabe, citoyen musulman et citoyen du monde. Il n'y a aucune contradiction. Je pense qu'il est important d'inculquer à nos enfants cette culture de l'ouverture.



Par ailleurs, je rejoins totalement Monsieur Driss Jaydane quand il dit que les partis politiques ont façonné les jeunes, tout comme le quartier et l'école.

Aujourd'hui, si ces espaces ne remplissent plus leur rôle, cela est lié à l'évolution de notre environnement. À mon sens, la virtualité et les réseaux sociaux doivent prendre la relève. C'est un fait, nos enfants sont tous connectés à ces réseaux. Donc à nous de faire de ce moyen de communication, un outil d'éducation. Ces instruments doivent donc être gérés et pilotés, avec une orientation d'ouverture sur l'autre et le respect de soi.

M. Redouan Mfaddel

Les identités multiples qui se suivent et se superposent, marocaine, africaine, arabe, musulmane. Et le rôle à inculquer aux réseaux sociaux pour en faire un outil d'éducation de nos enfants, face à l'essoufflement des structures intégratrices qui ne jouent plus leur rôle. Qu'en pensez-vous M. Alioua ?

M. Mehdi Alioua

La question sur la citoyenneté au Maroc et ses conditions d'existence est très juste. Mais déjà, le fait de pouvoir dénoncer la discrimination entre les citoyens originaires du Souss et ceux du Nord, prouve qu'on est déjà dans une forme de citoyenneté. La citoyenneté s'exerce aussi à travers la lutte politique. Le fait de pouvoir dénoncer la condition de la femme, de l'émigré, du berbère, du sahraoui, est une preuve de citoyenneté. Quand on l'empêche de s'exprimer, c'est la preuve d'existence de citoyens de seconde

zone. À partir du moment où l'on peut dénoncer et l'on peut débattre dans l'arène politique, c'est qu'on est citoyen.

Par rapport à l'éducation des enfants, je suis également un père moderne. Mais c'est une grande angoisse pour moi d'imaginer ce que peuvent voir mes enfants sur Internet en mon absence. Il y a donc nécessité à éduquer les enfants, à défaut de réguler ces canaux. Il faut essayer de leur apprendre à utiliser les réseaux sociaux autrement.

M. Redouan Mfaddel

Comme cela a été dit, la citoyenneté ne porte pas uniquement sur des droits, mais aussi sur des devoirs. Devoir de solidarité, devoir de participation politique et devoir de loyauté à l'égard de son pays.

Si les droits sont actés dans les lois et les normes, c'est à nous, en tant que citoyen, de les faire vivre, de nous les approprier soit par la voie classique de la politique, soit par la voie des associations.

M. Hassan Alaoui, à vous la parole, vous êtes un fin observateur du Maroc de ses 30 dernières années et de son évolution, notamment sur le statut de la citoyenneté.

M. Hassan Alaoui, Directeur de Maroc Diplomatique

J'ai en tête une phrase significative du président Kennedy, en juin 1963, à Berlin, dans un discours célèbre : « je suis un berlinois. » Mais il avait dit avant, en substance : « ne nous demandez pas ce que l'Amérique peut faire pour vous ; demandez-vous, vous, ce que vous pouvez faire pour votre pays. » Cette phrase est transcendante.

En parlant de la mondialisation, elle ne comporte pas que des choses négatives, elle peut être aussi heureuse. La preuve, Alain Minc, auteur de l'ouvrage « La mondialisation heureuse » en fait une parfaite démonstration. La notion de marché n'est pas négative. On acceptera volontiers « une économie de marché mais pas une société de marché. » Aujourd'hui, l'économie de marché est inévitable tout comme la transnationalisation. Alors, il faut l'appréhender comme une chance car nous pouvons réfléchir, communiquer et échanger avec nos homologues, partout sur la planète. En cela, c'est une chance inégalée.



M. Redouan Mfaddel

Votre intervention est intéressante. Dans la conception française qui est centralisatrice, les groupes sociaux et les corporatismes s'organisent pour aller faire entendre leur voix à l'État. Dans la conception anglo-saxonne, on n'attend pas que l'État s'active, mais on agit en tant que citoyen et on active les réseaux de solidarité privés. On le voit lors des catastrophes naturelles par exemple.

Question de Mouna Khouira Étudiante en Master GRH, Faculté de Droit de Casablanca

Je ne peux pas m'empêcher de faire le lien entre la citoyenneté et le monde des ressources humaines en entreprise. Comment l'entreprise citoyenne peut-elle s'assurer de l'engagement de ses salariés ?



M. Driss Jaydane

Pour être clair, la citoyenneté et l'identité sont deux choses différentes. La citoyenneté est une invention de la cité. L'identité n'a rien à voir, elle peut évoluer dans le temps, avec l'âge et les rencontres, elle peut être subie parfois.

Sur les réseaux sociaux, nous avons tous été touchés par la photo du petit Aylan, dans les quatre coins de la planète. Avons-nous, pour autant, effectué un acte citoyen ? Moi je dis non. La citoyenneté suppose qu'à l'intérieur de la Cité, nous agissons. Je reviens à Aristote qui dit : « le citoyen c'est la cité en petit et la Cité c'est le citoyen en grand. » Autrement dit, si je m'occupe d'une personne, je me suis occupée de la cité. Si je m'occupe d'un handicapé, je m'occupe de la cité. Cela a été repris dans l'éthique musulmane. Au fond, les grandes cultures et les grandes civilisations posent la question de la vulnérabilité et du lien social. Une communauté sans lien social meurt. Aristote insiste sur la nécessité de maintenir le lien social. Les citoyens sont les acteurs qui garantissent

la survie de la cité.

L'identité, sous l'effet de la mondialisation, peut se transformer et être remise en question. Je pense que l'identité est une vaste supercherie, une notion qui n'a pas beaucoup de sens. Elle est appelée à ne plus se poser. Quelle est mon identité quand je travaille ? Quand je suis en famille ? Au travail, je suis directeur, quand je rentre chez moi, je suis chef de famille, etc. Mon identité se transforme en permanence, selon mon statut, selon l'endroit où je me trouve, selon les activités que je pratique.

En revanche, la citoyenneté suppose un engagement fort dans la cité. Je n'ai jamais rencontré « le citoyen du monde. » C'est encore un tour de passe-passe, encore du verbiage, un mot-valise. Si un citoyen du monde est quelqu'un qui s'émeut de faits divers survenus à l'autre bout de la terre, alors, nous sommes tous des citoyens du monde ! Si un citoyen du monde est celui qui agit dans le monde entier, alors c'est un surhomme qui a un pouvoir exceptionnel !

Aristote dit : « Le citoyen n'est pas un Dieu, ce n'est pas un animal, c'est un Homme, donc il ne peut agir que dans la cité. » Les jeunes présents parmi nous et de manière générale, se sentent concernés par la question de la citoyenneté et ses moyens d'action.

Concernant l'entreprise citoyenne, c'est une entreprise qui décide de sortir de chez elle. Autrement dit, si sa fonction est de vendre des voitures, elle décide de s'occuper aussi,

d'autres choses, par exemple des handicapés, d'alphabétisation, de rénovation d'un quartier... Cela est valable pour une banque, pour chaîne de restauration, pour une industrie, etc.

Je n'ai pas de lien citoyen dans ma famille, quand je rentre à la maison. Cela confirme la véracité de la définition de la citoyenneté d'Aristote. C'est à l'extérieur de la maison que se crée le lien de la citoyenneté, à condition que je veuille le créer.

Question d'une universitaire

Bonsoir tout le monde. J'ai deux questions pour nos intervenants de ce soir. Naît-on citoyen ou le devient-on ? Et, quelle est la différence entre un citoyen et un bon citoyen ?



Question de M. Soufiane Ayad, étudiant en 3^{ème} année, FSJES

Comment peut-on rester citoyen dans ce monde en proie aux déséquilibres et à une accélération dans les échanges ? Et quel peut-être le rôle de l'État pour relever ce challenge ?



M. Mehdi Alioua

Je pense qu'on devient citoyen. Mais comme la citoyenneté est liée à l'appartenance à une communauté, on naît aussi citoyen. Pour ce qui concerne le « bon citoyen », je n'y crois pas. En revanche, j'ai la certitude que la citoyenneté se négocie, s'arrache et se gagne contre les jougs de la société. Le Maroc est en transition démocratique car il a laissé aux intervenants dans la société, des espaces de négociation socio-politiques. Certes cette transition démocratique dure depuis trop longtemps et nous aimerions la voir aboutir. Mais la démocratie ne se résume pas aux élections et à l'État de droit ; elle doit aussi permettre la lutte sociale. Aucune société ne se construit sans un espace de lutte. Et, l'inexistence de cet espace est potentiellement source de conflits plus graves et plus ravageurs. C'est donc normal que sur le boulevard Mohammed V à Rabat, il y ait des protestations de jeunes diplômés et des réactions plus ou moins musclées des autorités. C'est la preuve qu'au Maroc, il est possible de réclamer ses droits. C'est aussi une preuve

de citoyenneté. Il n'est donc pas question de déterminer qui est « bon citoyen » et qui ne l'est pas. La citoyenneté réside dans l'aide que l'on apporte aux personnes nécessiteuses, mais aussi dans la protestation quand on le peut et quand il le faut.

Sur la question du rôle de l'État, il faut faire un choix. On ne peut pas réclamer, à la fois, la liberté, l'émancipation individuelle et le droit de choisir pour soi-même, et demander à l'État d'être très présent, en régulant la tradition, la famille, l'école, etc. Ce déséquilibre, dans lequel nous vivons, crée le sentiment d'une crise existentielle pour le Maroc. Mais les périodes de crise permettent de trouver la force en nous pour résoudre nos problèmes. Pour cela, il faut au préalable bien identifier ces problèmes. Le capitalisme moderne explique aujourd'hui qu'on peut disposer de tout, grâce à la consommation. Mais je pense qu'il faudra faire un choix ; et celui-ci se fera au fil de l'histoire.

M. Redouan Mfaddel

En général les jeunes, et plus globalement le peuple, veulent que l'État joue son rôle de régulateur économique et social, et qu'il préserve leurs libertés. Ils attendent de l'État qu'il joue un rôle plus efficace pour apporter des réponses économiques et sociales sur les challenges que sont le chômage, entre autres.

M. Mehdi Alioua

Si un État est régulateur, il l'est à tous les niveaux. Ce n'est pas une question de mœurs. Les rencontres se tiennent dans les grands espaces

de sociabilité. Si ces espaces sont strictement contrôlés par l'État, alors ce dernier contrôle aussi vos mœurs.

Question de Mlle Soukaïna Adidi, étudiante en Master Banques et Marchés Financiers

M. Driss Jaydane a évoqué dans son intervention le fait que « l'on est citoyen malgré soi ». Peut-on réellement parler de citoyenneté au regard des disparités économiques et sociales qui existent dans notre pays ? La citoyenneté peut-elle être entravée par le manque de moyens économiques ?



M. Driss Jaydane

Il est difficile d'être citoyen lorsqu'on est aliéné. Je dirais même que c'est impossible. La citoyenneté suppose la liberté ; et sans les moyens d'agir, l'on n'est pas citoyen. En réalité, l'épreuve pour la citoyenneté n'est pas la mondialisation. L'épreuve pour la citoyenneté, c'est l'incapacité à affirmer sa citoyenneté. C'est la question des "conditions matérielles d'existence" abordées par Karl Marx. Vous n'êtes pas citoyen, si vous n'avez pas les moyens d'exercer votre citoyenneté, si vous vivez dans un environnement de misère sociale. Ainsi, le vrai combat n'est pas celui de l'identité, comme cela est devenu le thème de débat dominant dans notre pays. Le vrai problème est de savoir si les gens ont les moyens de vivre, d'exprimer leur sensibilité. Ont-ils un emploi, une vie digne ? Leur situation matérielle évolue-t-elle ? Sommes-nous capables de créer des richesses pour tous ? Les jeunes vont-ils, en fin de compte, réussir leur vie ? Arriveront-ils à exister dans un monde où, de plus en plus, l'emploi est la problématique majeure ? Le risque, si des solutions ne sont pas trouvées à ces défis, est d'arriver à l'éclatement de la citoyenneté, bien plus difficile à résoudre. Mais je ne crois pas que le Maroc souffre de problème d'identité. S'il en existe, c'est alors un faux problème, créé de toutes pièces, pour

des objectifs inavoués. Les Marocains arrivent, malgré tout, à vivre ensemble, à communiquer entre eux car ils ont une histoire commune. La Constitution de 2011 a apaisé et formalisé toute question relative à l'identité marocaine.

À l'inverse, le problème subsiste sur la question de la citoyenneté. Il est difficile d'être citoyen lorsqu'on vit à Sidi Moumen, dans des bidonvilles, ou lorsqu'on est au chômage depuis 5 ans, etc. Le vrai combat réside donc dans la création d'entreprises qui, elles, sont créatrices de richesses ; dans la jouissance d'une éducation et d'une formation à même de rendre le citoyen digne. Tous ces défis ramènent à la question du développement. Et si cette question n'est pas résolue, elle conduira à la crise de la citoyenneté. L'internationalisation des faits sociaux prend forme à ce moment. Une crise financière, par exemple, met en danger la citoyenneté, quel que soit le pays. Mais cela est à distinguer des questions d'identité, de nation et d'histoire. C'est plutôt une question de conjoncture économique qui engendre une augmentation du nombre de démunis. Dans cette situation, la liberté n'est plus possible.

Question de Mlle Meriem Erjali, étudiante en 1^{ère} année de Master Commerce International

Les intervenants ont abordé la question de la citoyenneté sous un angle général. Mais je voudrais revenir sur la citoyenneté des jeunes. L'État n'a-t-il pas une part de responsabilité dans le manque d'intérêt des jeunes vis-à-vis des questions politiques, culturelles, sociales ? Et pensez-vous que si l'État adopte des politiques efficaces en matière d'éducation et de formation, les jeunes seront-ils plus sensibles à ces questions ?



M. Redouan Mfaddel

On note en effet que le budget du Ministère de la Culture est très faible, malgré un bon maillage territorial des institutions relevant de ce Ministère. C'est peut-être la preuve que la jeunesse n'est pas au cœur des politiques publiques !

Aussi, est-il impossible de développer la citoyenneté des jeunes sans s'impliquer dans la défense leurs droits et sans mettre en place une politique qui leur est adaptée. L'avenir d'un pays est déterminé par le sort réservé à sa jeunesse. Que sera le Maroc de demain si la jeunesse n'est pas préparée aujourd'hui à prendre la relève ?

M. Driss Jaydane

Votre question me laisse un peu perplexe. Il est vrai que les livres sont chers et que l'accès économique à la culture n'est pas à la portée de tous. Mais il existe, au même moment, des solutions alternatives avec des livres de poche à des prix abordables. Donc, l'accès à la culture n'est pas impossible.

En ce qui concerne la représentation politique et le rejet exprimé par les jeunes vis-à-vis des élections, du personnel politique et du jeu politique, ce désintérêt est dramatique. Les jeunes ici présents, appartenant à la tranche d'âge de 18 à 25 ans, ont la possibilité de faire bouger les lignes. Mais, s'ils considèrent aujourd'hui qu'ils n'ont aucune emprise sur les décisions des élus, cette perception ne risque pas de

changer à l'avenir. La citoyenneté, c'est aussi prendre conscience de son pouvoir sur sa vie et dans la cité, l'exprimer, même pour signifier son désaccord par rapport aux décisions qui sont prises par les élus. L'État, tout seul, ne peut garantir la jouissance pleine de la citoyenneté. Celle-ci est un rapport entre l'État et Nous. Mais si nous ne faisons pas notre métier de citoyen, l'État ne peut pas le faire à notre place, en plus de ses devoirs régaliens de sécurité, de défense du territoire, etc.

Les jeunes ont la possibilité de voter, de militer, de créer des associations ; ils doivent investir ces espaces d'expression. Les exemples sont légion. À de nombreuses reprises, des jeunes, de conditions précaires, ont décidé de prendre leur

vie en main ; ils se sont organisés en associations, se sont faits entendre des autorités, et ont réussi à changer leurs conditions, à transformer leur vie. Il faut s'inscrire dans l'action. Le plus souvent, c'est auprès des jeunes défavorisés que l'on retrouve cet engagement. Cette citoyenneté est exceptionnelle parce que ces jeunes ont compris que, pour se faire entendre et se faire aider, ils doivent d'abord faire un travail sur eux-mêmes. C'est un moment très important dans notre histoire politique et sociale. Même si ces actions sont considérées comme infimes et de faible impact, il faut garder à l'esprit que les grands mouvements sociaux prennent 20, 30, voire 40 ans pour s'imposer. Nous ne serons peut-être pas témoins du Maroc que nous appelons de nos vœux, mais j'ai la conviction que ce Maroc adviendra. L'écrivain français Stendhal a une très belle phrase qui résume cette pensée : « Au moins, on aura habité la maison pendant les travaux ». La construction d'un pays se déroule

sur cette base perpétuelle de maison en travaux. A la différence que, selon l'époque, les travaux ne sont pas identiques.

En revanche, la démagogie est détestable. Quels que soient les choix politiques et les convictions de chacun, tout le monde doit pouvoir s'exprimer. Mais, la démagogie, le mensonge généralisé, l'incitation au découragement des jeunes, le pseudo-populisme sont à proscrire. Ce type de pratiques empêche les jeunes de s'engager. Certes, dans notre pays, tout ne fonctionne pas, mais il y a des réussites. Nos problèmes sociaux sont essentiellement engendrés par les problèmes économiques ; il n'y a pas, de manière intrinsèque, des problèmes sociaux. Pour comparaison, à votre âge, nous n'avions même pas conscience que nous pouvions changer les choses. Il y a eu dans l'histoire de notre pays, un moment désertique sur le plan de l'engagement. Et maintenant qu'un tel engagement est possible, les jeunes veulent désertier !

M. Redouan Mfaddel

En effet, il y a aujourd'hui de nombreuses passerelles, notamment pour ceux qui veulent étudier à l'étranger. Ces possibilités n'étaient pas nombreuses à une certaine époque. Les jeunes peuvent aujourd'hui profiter de ces passerelles pour parfaire leur formation à l'étranger.

Question de Melle Chaima Galiss, étudiante en 2^{ème} année Master Finances

La citoyenneté, selon Aristote, telle que vous nous l'avez rappelée, « c'est sortir de chez soi pour s'occuper des autres ». Peut-on dire alors que la notion de « citoyen du monde » est transversale à la notion même de la citoyenneté ?

Aussi, M. Jaydane a soulevé dans son propos la problématique pour les entreprises de servir les gens tout en créant de la richesse et générant du profit. J'aimerais savoir si les deux sont compatibles ? Et si c'est le cas, la réponse vient-elle avec ce mouvement d'éthique économique et de responsabilité sociale des entreprises ? Enfin, existe-t-il réellement des entreprises citoyennes ?



Question de Mlle Kaoutar Bouftas, Etudiante en Master GRH

Ma question concerne l'idée que la citoyenneté est le fruit de l'action. Que dire du Maroc où certaines régions ne bénéficient pas, ou presque pas, des actions de l'État ou des citoyens ? Comment est-il possible d'aider ces régions concernées à jouir de leurs droits ?



M. Redouan Mfaddel

Il est important d'apporter une précision car il existe encore une confusion entre les notions de nationalité et de citoyenneté. Cette confusion, à mon avis, est surannée. Aujourd'hui, il est possible d'être citoyen, sans avoir la nationalité d'un pays. C'est d'ailleurs le mouvement actuel dans de nombreux pays. Les mêmes droits économiques, sociaux, voire politiques, notamment en matière de droit de vote aux élections locales, sont reconnus aux étrangers dans nombre de pays, sans qu'ils n'aient la nationalité de ces pays d'accueil. C'est une question très importante car nous devons faire attention à la manière dont nous accueillons les migrants sur le sol marocain. Notre pays compte quelque 6 millions d'expatriés et nous voulons que ceux-ci soient bien reçus dans leurs pays d'accueil. Alors, nous nous devons, par conséquent, de donner les mêmes droits à ceux qui s'installent dans notre pays.

M. Mehdi Alioua

Sur l'idée de « citoyen du Monde », je voudrais citer un essai philosophique d'Emmanuel Kant, « Projet de paix perpétuelle », dans lequel le philosophe allemand traite du droit cosmopolitique. Emmanuel Kant explique dans cet essai que, pour pouvoir aboutir à la paix, il est nécessaire que les nations s'entendent entre elles. Mais surtout, il explique qu'il faut que les individus puissent être porteurs de droits, indépendamment de leur appartenance communautaire, religieuse, etc. En clair, quel que soit l'espace géographique où l'on réside, il y a des droits fondamentaux inaliénables. Cette vision élargit potentiellement le champ de la citoyenneté. Mais ce potentiel a besoin d'être concrétisé.

Le Maroc a réussi à mettre en place une campagne de régularisation pour les Etrangers sur son sol. Mais il faut noter que ceux qui ont le plus milité pour cette régularisation, ce sont les migrants eux-mêmes. Ils ont réussi à défendre leurs droits. Et il faut ajouter à cette mobilisation des migrants, celle des Marocains résidents à l'étranger, qu'ils soient de retour sur le territoire national ou depuis leurs pays d'accueil. En cela, on peut parler de citoyenneté transversale ou de droit cosmopolitique tel que l'a proposé Kant. Sur le plan constitutionnel, cette question a été réglée puisqu'elle consacre l'égalité entre les citoyens nationaux et étrangers.

M. Driss Jaydane

En ce qui concerne la notion de responsabilité sociale des entreprises, les entreprises qui s'y engagent avec l'idée d'engranger un retour sur leur image de marque, n'y survivent pas longtemps. En revanche, il existe réellement des entreprises citoyennes, des personnes morales qui décident de s'attaquer à un problème majeur dans la société, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation ou de la mobilité sociale, etc. Certaines s'engagent même à recruter des employés, en période de crise, car elles considèrent qu'elles ont une responsabilité sur le marché de l'emploi. Mais il existe également des entreprises qui, à l'image des Hommes, font

preuve de fausse citoyenneté.

La question de la citoyenneté est un débat perpétuel. C'est l'engagement, le combat pour la citoyenneté qui peut nous permettre d'avancer. L'État n'est plus en mesure de conduire toutes les avancées d'un pays. Les citoyens sont donc appelés à agir.

Enfin, je pense que « le citoyen du Monde » n'est qu'une démagogie. Il n'existe pas. Si l'on n'est pas capable de s'occuper de ceux qui vivent dans son environnement immédiat, il est impossible de le faire avec ceux qui vivent loin de son espace de vie. C'est tout simplement une hérésie.

M. Redouan Mfaddel

Merci à Messieurs Mehdi Alioua et Driss Jaydane. Merci à l'assistance pour les nombreuses questions qui ont enrichi le débat. J'espère que cet échange a permis de cerner le concept de la citoyenneté, les enjeux liés à la mondialisation et à la problématique de la citoyenneté, de l'érosion de l'autorité de l'État, de la légitimité du politique. La présence massive des jeunes est un beau message en ce qui concerne l'engagement et la prise de conscience sur la notion de citoyenneté, des difficultés actuelles, mais aussi de ses droits et devoirs.

Je voudrais laisser le mot de la fin à nos intervenants.

M. Mehdi Alioua

Je vous remercie pour votre présence et votre écoute attentive.

M. Driss Jaydane

Je voudrais également remercier tous les citoyens qui se sont déplacés librement à cette rencontre.

Mme Mouna Kably

Avant de clôturer cette rencontre, je voudrais remercier, au nom de la Fondation Attijariwafa bank, Messieurs Driss Jaydane, Mehdi Alioua et Redouan Mfaddel ainsi que l'assistance pour ce passionnant débat.

Merci aux jeunes étudiants pour la qualité de leur participation. Je vous dis à très bientôt.





LA FONDATION Attijariwafa bank, UN ACTEUR CITOYEN AU SERVICE DU DÉBAT & L'ÉDITION, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ART & LA CULTURE

La Fondation Attijariwafa bank déploie toute son énergie et son savoir-faire depuis plusieurs décennies, en soutenant trois domaines essentiels pour le développement de notre pays, à savoir le débat d'idées & l'édition, l'éducation, l'art et la culture.

Le pôle Édition & Débats a pour mission de promouvoir un débat constructif sur des problématiques économiques, sociales, sociétales, et culturelles. À travers son cycle de conférences « Échanger pour mieux comprendre », le pôle offre une plateforme ouverte aux opérateurs, acteurs de la société civile, étudiants et enseignants universitaires, afin de favoriser l'échange avec les experts marocains et étrangers. Par ailleurs, le pôle Édition & Débats apporte son soutien à la publication de livres et manuscrits, et assure la diffusion de travaux de recherche et de productions intellectuelles réalisés par les entités de la banque.

Le pôle Éducation apporte un appui à l'enseignement sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, du préscolaire au supérieur, afin de contribuer à la réduction des taux d'abandon et d'échec scolaire. Le pôle initie ainsi de nombreuses actions structurantes dans ce domaine comme le programme d'appui au préscolaire en faveur du quartier de Sidi Moumen à Casablanca ; le soutien à l'amélioration de la qualité du primaire au niveau des établissements publics ; et le soutien aux élèves de classes préparatoires dans leur préparation aux concours d'accès aux grandes écoles, à travers les semaines de concentration et l'amélioration de la qualité de vie dans les centres de classes préparatoires.

Par ailleurs, le pôle Éducation a fait preuve d'innovation en créant, en partenariat avec Banco Santander, le master « Banque et Marchés Financiers » ainsi que le portail et la carte Jamiati. Le pôle Éducation est également engagé en faveur de l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat et l'accompagnement des jeunes promoteurs. Enfin, le soutien aux associations en faveur des populations démunies ou en situation précaire constitue un axe d'intervention majeur du pôle.

Le pôle Art & Culture est un acteur majeur dans la démocratisation de l'accès à la culture et à l'éducation artistique des jeunes. Depuis plusieurs années, le pôle apporte un soutien à la création artistique contemporaine et facilite l'intégration des jeunes talents dans le circuit artistique. De même, il accompagne les projets universitaires et associatifs visant l'épanouissement artistique en milieu scolaire et universitaire. Initiateur de plusieurs expositions monographiques ou collectives, le pôle Art & Culture contribue à la promotion des artistes africains et fait de l'art, un vecteur de rapprochement et d'échange interrégional. Il assure, enfin, la conservation et la valorisation du patrimoine artistique du groupe Attijariwafa bank.

Dans chacun de ses trois pôles, la Fondation Attijariwafa bank a développé une expertise qu'elle met au service de la communauté ou tissé des partenariats solides avec des associations de renom afin d'optimiser la portée de ses initiatives citoyennes.



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

www.attijariwafabank.com

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 035 272 260 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333.